

Commune de

FROCOURT

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

**DOCUMENT
PROVISOIRE**

ARRET

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :

20 FEV. 2018

6a

NOTICE SANITAIRE

RÉSEAU D'EAU POTABLE

La commune de Frocourt est alimentée en eau potable par un réseau dont la gestion relève de la compétence du Président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau de l'agglomération Beauvaisienne. L'exploitation du réseau est confiée à Veolia.

L'alimentation en eau potable de Frocourt provient du captage situé sur la commune de Tillé.

L'eau est d'abord acheminée sur la commune de Frocourt par l'intermédiaire d'une canalisation de 200 mm de diamètre qui alimente la ferme du Metz et suit ensuite la RD93, jusqu'à la rue de Beauvais.

Au sein de la commune, le réseau d'adduction en eau potable s'organise à partir de canalisations principales, qui alimentent notamment les rues de Beauvais, Louis Bizet, de Berneuil, du Moulin, de la Serre, de la Chapelle, Letellier et l'impasse Canouville, en diamètre 100 mm ou plus.

La distribution de l'eau sur la commune est également assurée par des canalisations dites secondaires. De diamètre inférieur à 100 mm, elles complètent la structure principale du réseau, notamment rues de l'Église, des Fêtes, du Château et chemin des Niards. Une canalisation de 60 mm de diamètre suit également la RD93 pour aller desservir la ferme du Pont.

Le réseau compte plusieurs boucles, garantissant une bonne circulation de l'eau.

Concernant la desserte générale du territoire, l'alimentation en eau des constructions ne présente pas de problème majeur. Aucun problème de pression n'est relevé. Le réseau a fait l'objet de travaux au cours des dernières années, afin de remplacer les dernières canalisations en plomb.

L'eau est réputée de bonne qualité. Au cours de l'année 2017, tous les contrôles effectués ont conclu au respect des normes de qualité (source : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>).

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

➤ **EAUX USEES**

La commune possède un réseau collectif d'assainissement, dont la gestion est assurée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. L'exploitation du réseau est confiée à Veolia.

Le réseau collectif des eaux usées dessert le bourg principal et Vessencourt. Les écarts bâtis sont en assainissement individuel (2 habitations).

La station d'épuration date de 1982 et a une capacité de 1 300 équivalents habitants.

Aucun problème n'est signalé sur le réseau. Des travaux ont été programmés pour améliorer la qualité des rejets qui rejoignent le ru de Berneuil.

Le zonage d'assainissement a été adopté le 06 décembre 2005. Il prévoit l'assainissement collectif sur le bourg principal et le hameau de Vessencourt. Seuls les écarts (fermes du Metz, et du Pont) resteront en assainissement autonome.

➤ **EAUX PLUVIALES**

La gestion des eaux pluviales est assurée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Le rapport du zonage d'assainissement indique que *« les eaux pluviales de la commune de Frocourt sont canalisées par les bordures des trottoirs et les caniveaux, puis acheminées vers le Ru de Berneuil via des réseaux d'eaux pluviales de diamètre compris entre 300 et 600 mm. [...] Il n'y a pas de problème particulier concernant les zones inondables. Éventuellement en cas de forte pluie des inondations par débordement des cours d'eau peuvent être observées au niveau du bas du centre-ville mais restent rares et se résorbent très vite. Par contre, l'ensemble du centre bourg est soumis à un ruissellement important provenant du mont Oliver qui peut affecter la zone agglomérée, en concentrant momentanément les eaux de ruissellement sur la place du village. »*

Les rues du Moulin, de la Serre, de la Chapelle, Letellier et l'impasse Canouville disposent d'un réseau d'eau pluviale.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Concernant la gestion des déchets, la compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par le Syndicat Mixte Oise Verte Environnement.

Les ordures ménagères et les déchets verts sont collectés une fois par semaine ; les emballages et papiers tous les quinze jours. Des colonnes à verres sont mises en place dans chacune des communes. Il existe deux déchetteries sur le territoire de l'agglomération : l'une à Beauvais et l'autre à Auneuil.